

Rapport annuel 2013

L'encouragement bilingue précoce ouvre la voie à l'inclusion





«Une inclusion réussie respecte les besoins spécifiques de l'enfant sourd ou malentendant.»

Roland Hermann, président (sourd)

Avant-propos du président

Durant l'exercice écoulé, nous avons poursuivi le développement des concepts et la mise en œuvre de la stratégie du bilinguisme, en particulier dans le domaine de la prise en charge précoce des enfants sourds et malentendants. L'encouragement de la relève interne à la Fédération nous a également fortement sollicités: nous souhaitons que la nouvelle génération poursuive le travail fédératif en y apportant de nouvelles idées.

La formation et le bilinguisme constituant la clé à l'inclusion, ces thèmes ont également occupé une place centrale dans nos réflexions

stratégiques et nos activités en 2013. En tant que président, j'ai représenté la Fédération suisse des sourds au congrès international sur la formation organisé par la Fédération autrichienne des sourds les 12 et 13 juillet. Le congrès a proposé un état des lieux et donné une impulsion à l'innovation dans le contexte de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. L'acquisition bilingue du langage revêt, dans ce cadre, une importance particulière. A Vienne, j'ai eu l'impression que le modèle bilingue était appliqué avec succès mais qu'il était à peine connu dans les autres régions du pays. J'ai également été frappé par le grand nombre d'enseignants dont dispose l'Autriche et la qualité de leur formation, alors que la Suisse souffre d'un manque dramatique de formateurs sourds qualifiés.

Notre grand congrès du 3 mai sur le thème du bilinguisme a connu une affluence extraordinaire et fut très instructif. Les conférenciers ont été unanimes: il est important de mettre à disposition les moyens et outils les plus variés, afin que chaque enfant puisse développer ses capacités et accéder de manière optimale à une formation et une existence inclusive.

L'éducation et la formation occupent également une grande place dans les discussions sur l'encouragement de la relève et le changement de génération au sein de notre fédération. La jeune génération de sourds et malentendants est extravertie, maîtrise la communication digitale et dispose d'un bon réseau grâce à internet et aux médias sociaux. Elle utilise activement la langue des signes et en

apprend volontiers d'autres, notamment l'ASL (American Sign Language) qui lui sert de «lingua franca» pour communiquer avec le monde entier. Nous souhaitons motiver davantage ces jeunes ouverts et sûrs d'eux pour le travail fédératif et c'est ainsi que nous avons accueilli dans l'année sous revue l'association SDY (Swiss Deaf Youth) comme membre collectif à part entière au sein de notre Fédération. La SDY peut ainsi compter sur le soutien financier de la Fédération pour ses activités associatives, en particulier dans le domaine de l'éducation. Je peux m'imaginer que certains de ces jeunes sourds reprennent peu à peu des responsabilités de conduite au sein de la Fédération.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, qui a finalement été acceptée par la Suisse à fin 2013, aura des conséquences positives surtout pour les jeunes. Elle renforcera leurs droits et garantira notamment l'accès sans barrière à l'éducation et à la formation. Il s'agit maintenant pour nous tous de veiller à la mise en œuvre rapide et concrète de cette Convention.

Comme vous le constatez, nous avons du pain sur la planche. Au nom de tout le comité directeur, je remercie toutes les donatrices et tous les donateurs, les organisations partenaires, les membres collectifs et les collaborateurs de la Fédération des Sourds pour leur soutien tout au long de l'année sous revue.

Flor Berry

Roland Hermann, président



Rétrospective et définition des objectifs

Durant l'année sous revue, de nombreuses décisions politiques revêtant une importance fondamentale pour les personnes sourdes et malentendantes ont été prises. En tant qu'organisation faîtière de la communauté des sourds, la Fédération y a joué un rôle important en amont.

Lignes directrices stratégiques. La voie de l'inclusion sociale passe uniquement par l'égalité des droits et des chances des personnes sourdes et malentendantes. La suppression des barrières qui rendent difficile, voire impossible, l'accès des personnes sourdes à la formation et à l'information, constitue un pas essentiel dans cette direction. Dans notre système éducatif, le savoir est transmis par l'intermédiaire de la langue, et c'est la raison pour laquelle la Fédération des Sourds poursuit la stratégie de la prise en charge précoce bilingue. Dans ce cadre, la Fédération des Sourds a développé des produits et des prestations permettant aux enfants sourds d'apprendre simultanément la langue des signes et la langue parlée.

Egalité des droits. La signature de la Convention de l'ONU relative aux droits de s personnes handicapées (CDPH) a constitué, durant l'année sous revue, l'une des préoccupations majeures de la Fédération. Elle n'a cessé d'informer sur les dispositions essentielles et les répercussions de la CDPH. En juin, le Conseil National, suivi en octobre de la même année par le Conseil des Etats, s'est prononcé en faveur de la ratification de la CDPH par la Suisse. La Convention de l'ONU ne revendique rien de plus que l'égalité des droits pour les personnes handicapées en leur donnant les moyens de faire appliquer ces droits dans les états membres respectifs. En ratifiant la Convention de l'ONU, la Suisse s'engage à appliquer de manière cohérente et au niveau national les lois déjà existantes. En collaboration avec les autres organisations faîtières du domaine du handicap, la Fédération des Sourds veillera à ce que la CDPH soit ratifiée et appliquée au plus vite.

Politique sociale. Le 19 juin 2013, le Parlement a rejeté la révision 6b de l'AI, ce qui a permis d'éviter à court terme des conséquences négatives pour les personnes sourdes. La Fédération des Sourds adhère au principe de «la réinsertion avant la rente» pour autant que les conditions préalables requises soient remplies. L'adoption du projet aurait en effet entraîné des réductions massives de rentes et n'aurait apporté aucune garantie du droit à la compensation des inégalités, ou à la réinsertion dans le monde professionnel. La révision visait de manière

évidente au redressement financier de l'AI au détriment des personnes handicapées. La Fédération a été membre de soutien de l'association «Non au démantèlement de l'AI» qui aurait lancé un référendum en cas d'acceptation et qui a été dissoute après le rejet de la révision 6b. Le thème de la révision de l'AI demeure cependant actuel au niveau politique et les développements futurs seront suivis avec attention par la Fédération et ses partenaires du domaine du handicap.

Accès à l'information. Se basant sur la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, la Fédération des Sourds, en collaboration avec d'autres organisations faîtières du domaine de la surdité, s'est engagée avec succès en faveur du développement du sous-titrage des émissions télévisées. Durant l'année sous revue, la part des émissions sous-titrées a atteint le 40% de la totalité des émissions diffusées. Il s'agit maintenant d'améliorer la qualité des sous-titres. Les représentants des organisations faîtières des sourds et malentendants d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse se sont réunis en juillet 2013 dans le cadre d'un atelier afin d'élaborer des propositions concrètes pour l'uniformisation du sous-titrage des émissions télévisées en différé de l'espace germanophone. Dans ce cadre, ce sont les lignes directrices de la RTS qui ont été adoptées à quelques détails près en raison de leur qualité. Les fédérations s'unissent et s'engagent pour que ces lignes directrices deviennent la norme pour toutes les chaînes de TV diffusant en allemand. En 2013, la Fédération des Sourds a également délégué des représentants dans le groupe de coordination chargé de contrôler la qualité du sous-titrage selon les régions linguistiques.

Accessibilité. Les personnes handicapées doivent pouvoir accéder aux bâtiments, moyens de transport, technologies et systèmes d'information, ainsi qu'à toute installation et tout service ouvert au public. Dans ce contexte, la Fédération des sourds a pris part activement à divers groupes de travail en 2013, notamment aux travaux du groupe spécialisé pour des constructions adaptées aux personnes sourdes et aux travaux de coordination et de défense des intérêts des personnes avec un déficit auditif dans les transports publics (HöV).



Rapport de la direction

L'exercice considéré a été marqué par la mise en œuvre de la réorganisation dont les préparatifs ont été effectués dans la première moitié de l'année, alors que les affaires courantes étaient encore gérées avec les anciennes structures opérationnelles. Dès le milieu de l'année, les mesures envisagées ont été concrétisées peu à peu au niveau opérationnel, la direction a été instituée et le nouvel organigramme introduit.

La restructuration du niveau opérationnel de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS

La mise en œuvre de la réorganisation s'est avérée plus difficile que prévu. Les responsables au sein de la Fédération étaient naturellement conscients qu'une telle entreprise est toujours liée à de gros efforts et certains impondérables. Au début de l'année 2013, le comité directeur est pourtant arrivé à la conclusion que la mise en œuvre de la réorganisation planifiée ne pourrait être menée à bien sans la prise de mesures incisives. Après une analyse minutieuse de la situation, le comité directeur a décidé de se séparer de sa direction. Il a ensuite engagé une directrice ad interim pour la gestion des affaires courantes et pris une série de mesures qui, entre autres, ont permis une réduction massive du déficit prévu. Durant les mois qui suivirent, les membres du comité directeur ont chacun assumé une importante charge de travail afin de préserver les intérêts de la Fédération, de ses membres et de ses collaborateurs.

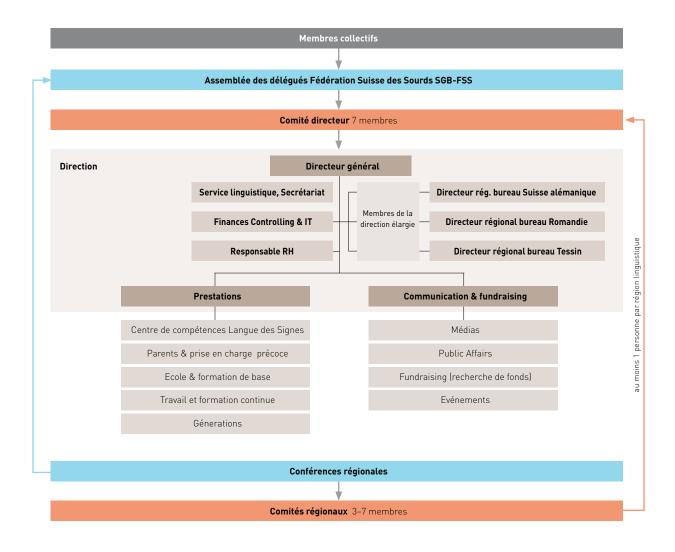
Ces événements ont également provoqué une certaine inquiétude auprès des membres collectifs qui, lors de l'Assemblée des délégués du 4 mai 2013 à Yverdon, ont souhaité davantage de temps et décidé de surseoir à la décharge du comité jusqu'à l'année suivante. Dans ce même contexte, un groupe d'anciens membres du comité directeur a adressé une lettre au comité en charge dans laquelle il exprimait ses préoccupations et lui proposait son soutien. Le comité directeur a fait bon accueil à ce

courrier et invité ce groupe à plusieurs reprises pour des discussions.

Le comité directeur a profité de cette situation critique pour dresser un état des lieux et reconsidérer les travaux antérieurs effectués dans le cadre de la réorganisation. C'est ainsi que les tâches concrètes à effectuer dans le cadre de la planification de la suite des travaux ont pu être déterminées. Celles-ci ont été réparties en six groupes de tâches qui devraient être mis en œuvre par étapes d'ici 2015. Parallèlement, un nouveau directeur général a été recruté en la personne de Rolf Birchler. De par ses études dans le domaine de l'économie d'entreprise et sa longue expérience en tant que directeur général d'une importante association nationale, il avait le profil idéal et les connaissances requises pour assumer ce rôle au sein de la Fédération.

La planification détaillée des différentes étapes, la priorisation des travaux et l'établissement d'un calendrier ont été confiés à M. Rolf Birchler qui est entré en fonction le 1^{er} juin 2013. En premier lieu, il a dû acquérir une vue d'ensemble des responsabilités et de la répartition des tâches au niveau opérationnel, des obligations légales et des responsabilités vis-à-vis des partenaires ainsi que des prestations de la Fédération et leur compatibilité avec sa mission et sa stratégie. Il a jugé urgente la création de

Rapport de la direction



structures durables pour la direction et c'est ainsi qu'à la fin de l'année considérée, une nouvelle structure de conduite avait été constituée et les nouveaux postes de direction avaient été repourvus. Le cercle restreint de la nouvelle direction se compose du directeur général lui-même et de deux membres de la direction générale, à savoir les chefs des départements «Prestations» et «Communication & fundraising». Ces deux postes ne seront opérationnels qu'en 2014. Il est également prévu d'instituer un directeur régional pour chacune des trois régions linguistiques; ces

derniers feront partie de la direction élargie. Pour l'instant, seule la direction régionale romande est repourvue, les directions régionales pour la Suisse alémanique et le Tessin étant quant à elles assumées par Rolf Birchler ad interim. La création du poste de directeur des Ressources humaines est pour la Fédération une nouveauté absolue et une nécessité, d'une part afin de professionnaliser et d'adapter le secteur du personnel aux critères actuels et, d'autre part, de fournir un conseil et un soutien compétents à la direction et la hiérarchie dans le domaine

de la conduite. Les responsables des secteurs Finances, Controlling & IT et Service linguistique effectuant des tâches transversales pour tous les départements, ils sont également directement subordonnés au directeur général.

Parallèlement, Rolf Birchler a procédé à l'analyse de la répartition des domaines de travail au sein de la Fédération en relation avec les prestations à fournir, notamment dans la perspective de la mise en œuvre du bilinguisme. Dans l'organigramme résultant de cette analyse, l'ensemble des secteurs, à l'exclusion de ceux directement subordonnés à la direction générale (services transversaux), ont été regroupés en deux départements au lieu de quatre. L'organigramme subira encore quelques modifications de détail en 2014.

La Fédération Suisse des Sourds se définissant comme prestataire de services et représentante d'intérêts, il semblait logique que les domaines de travail soient répartis en deux départements correspondant à leurs objectifs respectifs. L'un d'entre eux a été dénommé «Prestations» et l'autre «Communication & fundraising». Cette répartition vise à la mise en œuvre efficace de la stratégie du bilinguisme. Dans le département Prestations sont regroupées toutes les activités relatives à la fourniture de prestations en faveur des personnes sourdes et malentendantes. Le département Communication & Fundraising est quant à lui davantage orienté vers l'extérieur et les relations publiques. Il regroupe les canaux d'information de la Fédération et veille à l'approvisionnement en fonds et donations qui permettent à la Fédération de remplir sa mission.

L'assainissement des finances a également constitué un point fort de l'année sous revue. Après que les exercices précédents aient enregistrés à plusieurs reprises des déficits, les premières mesures visant à la réduction du déficit structurel en vue d'un assainissement durable des finances ont été couronnées de succès. Grâce à une efficacité accrue et aux mesures d'économie supplémentaires, les coûts liés au fundraising ont pu être réduits substantiellement. De

plus, des économies massives ont pu être réalisées dans le domaine du personnel par rapport au montant budgété. Cela a été possible d'une part en renonçant à repourvoir les postes devenus vacants suite à des départs et, d'autre part, en suspendant ou en différant le recrutement de personnel pour les nouveaux postes prévus dans le projet de réorganisation.

Cela a eu une incidence positive sur les recettes. On peut citer également le bon résultat du fundraising ainsi que le la clôture positive des actifs financiers.

Au vu de ces facteurs et des montants des dépenses et recettes, l'exercice 2013 s'est soldé par un excédent considérable. Cependant, cela étant dû en grande partie aux facteurs extraordinaires mentionnés, nous ne pouvons nous permettre de nous reposer sur nos lauriers, d'autant plus que des incertitudes persistent dans le domaine des accords de subventions avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour la période 2015–2018. Les travaux doivent donc se poursuivre assidûment, afin que la Fédération retrouve sur le long terme des bases financières saines et durables.

Les secteurs du département Prestations

Le département Prestations réalise au niveau national et met en œuvre au niveau local des concepts et des produits dans les secteurs Parents & prise en charge précoce, Ecole et formation de base, Travail & formation continue et Générations.

Le secteur «Centre de compétences langue des signes» revêt une importance centrale dans le département Prestations. Sa tâche consiste à la mise en œuvre des lignes stratégiques relatives à la langue des signes et au bilinguisme. L'une des compétences-clés de ce secteur est l'organisation

et la mise en œuvre de cours de langue des signes. En 2013, ce sont au total 91 cours standard qui ont été dispensés dans toute la Suisse pour un total de 820 participants. Les cours standards comprennent chacun 15 leçons hebdomadaires de deux heures et comportent six niveaux différents.

Cours de langue des signes et participation en Suisse

Cours	Nombre de cours	Total participants
Cours standard de 1 à 6	91	820
Cours à domicile	45	135
Cours particuliers / prive	és 27	138
Cours hebdomadaires po	our familles 4	111
Semaines intensives pou	ır entendants 1	8

L'accès aux cours en ligne «e-learning» est compris dans le prix des cours pour les participants de Suisse romande et du Tessin. Il s'agit d'une plate-forme internet propre à la Fédération permettant d'apprendre et d'exercer la langue des signes. Sur demande, cette application peut être mise à la disposition de tous les intéressés moyennant une finance d'inscription modeste. Il est prévu de mettre en ligne cette application pour la Suisse alémanique l'an prochain.

La Fédération met également à disposition des enfants sourds et malentendants et de leur entourage entendant l'application internet e-kids. La version démo est accessible gratuitement sur le portail langue des signes «ekidsdemo. sgb-fss.ch».

L'an dernier, nous avions informé sur les travaux du Projet CERC, Cadre européen commun de référence pour les langues. Il s'agit de relier les langues des signes à ce système afin d'uniformiser l'évaluation des compétences linguistiques. Durant l'année sous revue, on est passé de l'avant-projet au projet lui-même. Un événement marquant en 2013 a été le premier atelier européen sur ce thème qui s'est tenu du 13 au 17 avril à Graz, en Autriche. Celui-ci était divisé en deux parties: les deux premiers jours ont

servi à un échange d'expérience entre les formateurs en langue des signes et les deux jours suivants ont été consacrés aux thèmes politico-linguistiques.

Le secteur «Parents & prise en charge précoce» s'occupe en premier lieu de l'enfant sourd ou malentendant et du développement de ses compétences en matière de communication. Dans ce contexte, les cours de langue des signes à domicile que la Fédération offre aux enfants sourds et à leurs familles entendantes en constituent un instrument important. Il s'agit de réunir la langue parlée et la langue des signes plutôt que de les séparer dans deux mondes linguistiques divers, et contribuer ainsi à ce que les familles concernées aient une langue commune. Cela est en effet indispensable au développement d'une solide relation parents-enfants. Au niveau suisse, 45 familles ont pris part à un ou plusieurs cours à domicile, à savoir 20 en Suisse alémanique, 21 en Suisse romande et 4 au Tessin. Un cours contient en règle générale 10 leçons de 1 h 30 et il est donné par des formateurs en langue des signes. La Fédération organise des formations continues couvrant divers aspects de la psychologie du développement à l'intention de ces enseignants. Durant l'année considérée, les points forts de cette formation continue ont porté sur les thèmes suivants: relation parents-enfants durant la 1ère année de vie, développement du langage, mémoire, autonomie et émotivité chez les enfants de 0 à 4 ans avec un déficit auditif.

L'instauration d'une langue familiale commune fait aussi l'objet des cours intensifs pour familles, se déroulant sur des week-ends. En 2013, ils ont eu lieu les 23–24 mars et les 7–8 décembre en Suisse romande et ont accueillis 44 participants, adultes et enfants confondus. Le cours de Suisse alémanique quant à lui s'est déroulé du 6 au 8 décembre et a attiré 24 participants.

Les forums de parents qui se sont tenus en Suisse romande ont été extrêmement bien fréquentés. Ces rencontres représentent souvent pour les parents sourds, dont l'accès à l'information sur l'éducation est très limité, l'unique lieu où ils peuvent échanger leurs expériences et trouver des réponses à leurs nombreuses questions. La première rencontre qui avait pour thème le renforcement de l'estime de soi chez l'enfant a attiré 78 participants à Saignelégier du 24 au 26 mai. Le second forum qui s'est tenu du 4 au 6 octobre à Villars-sur-Ollon traitait des changements qu'occasionne au sein du couple la naissance d'un enfant. Les camps thématiques pour enfants sourds et leurs frères et sœurs entendants, dont la langue officielle est toujours la langue des signes, ont également été très appréciés. Du 24 au 28 juin 2013, le camp d'été a été organisé à Blenio, au Tessin. En octobre, le camp d'automne a accueilli 15 enfants de 7 à 12 ans à Kreuzlingen. Tous deux avaient pour thème les animaux et la nature.

Durant l'année sous revue, les samedis pour enfants à nouveau proposés ont remporté un grand succès. Un article séparé couvre cette offre tant appréciée à la page 20.

Le secteur «Générations» compte neuf collaborateurs qui organisent des événements socio-culturels à l'intention des personnes sourdes de plus de 18 ans dans les régions du Tessin, de Suisse romande, de l'Est et du Nord de la Suisse. Pour la région Liechtenstein, les animations se déroulent en collaboration avec la société culturelle des sourds du Liechtenstein. Le secteur Générations a repris de nombreuses tâches qui incombaient auparavant au secteur Formation/animation ainsi que des domaines thématiques du secteur Service public. Dans le cadre de la réorganisation, le secteur Générations sera encore aménagé de manière plus concrète.

L'offre de ce secteur d'activités est impressionnante et orientée en fonction des besoins et intérêts divers des utilisateurs. Un coup d'œil au programme paraissant deux fois par an – pour la Suisse Romande > Link et la Suisse alémanique – dévoile une diversité incroyable de thèmes et d'activités, tels que soirées de discussion et d'information sur des sujets liés à la politique ou la santé, ateliers sur l'utilisation d'iCloud, de l'iPhone et de l'iPad, séminaire

PowerPoint, cours de gymnastique et de culture générale, et même offres de loisirs et de vacances. De nombreuses offres s'adressent spécialement aux seniors sourds: rencontres informelles, randonnées, visites de lieux dignes d'intérêt, de musées et d'expositions. La visite de l'exposition «Qin – L'empereur éternel et ses guerriers de terre cuite» au Musée d'Histoire de Berne a notamment remporté un grand succès. A côté de l'organisation et la conduite de ces activités, le secteur Générations offre à l'Organisation SDY (Swiss Deaf Youth) et à d'autres associations conseil et soutien pour la tenue de la comptabilité, la rédaction de statuts et autres questions organisationnelles, et dispense des cours collectifs sur demande. Avant les votations fédérales, Viktor Buser, responsable du secteur, a donné plusieurs conférences sur les objets des votations. Diverses tâches en relation avec le service public ont également été prises en charge par le secteur Générations. Parmi elles, on peut citer la coordination et la défense des intérêts dans les transports publics ainsi que la représentation au sein du nouveau comité consultatif handicap des CFF ou encore la participation à des groupes de travail tels que Télétexte/Sous-titrage ou Constructions adaptées aux personnes sourdes.

Les secteurs du département Communication & fundraising

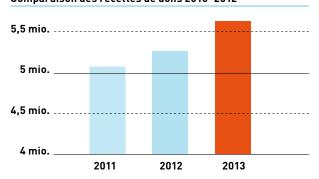
Le département Communication & fundraising entretient différents canaux d'information avec la communauté des sourds, les organisations membres et les donateurs. L'objectif est d'informer le public sur les activités de la Fédération et de lever des fonds pour financer le travail des différents secteurs.

Le secteur «Médias» publie régulièrement la revue de la Fédération dans chaque région linguistique ainsi qu'un bulletin d'informations électronique trilingue et alimente également le profil Facebook en Suisse alémanique et en Suisse romande. En 2012, le secteur Médias avait introduit divers changements dont le renouvellement et l'uniformisation de la mise en page de ses revues Visuell Plus, Fais-moi signe et Segniamo, l'introduction de dossiers thématiques nationaux dans les trois revues, le lancement d'un bulletin d'informations mensuel pour chaque région linguistique ainsi que la création de profils Facebook, en Suisse romande > Link d'abord et, durant l'année considérée, en Suisse alémanique. Un sondage effectué auprès du lectorat au début de l'année considérée a révélé un besoin marqué pour ce canal d'information supplémentaire. Il est également ressorti de cette enquête, menée dans les trois régions linguistiques, que le lectorat se composait d'autant de sourds que d'entendants. Les rédactions ont donc tenu compte de cette constatation dans leur travail. Les thèmes préférés des lecteurs des différentes régions linguistiques sont également ressortis de ce sondage: en Suisse alémanique les SGB-FSS-News et les thèmes sociaux étaient les leaders incontestés. Les thèmes touchant à la politique et aux sourds de Suisse ont également suscité un grand intérêt. Les Suisses romands ont quant à eux jugé, à quelques détails près, toutes les rubriques intéressantes, avec cependant une légère préférence pour les Dossiers, suivis des rubriques Actuel et Rencontres. Les lecteurs tessinois ont également émis une préférence pour les Dossiers nationaux. Dans les trois régions linguistiques, la nouvelle apparence du journal a été appréciée par la majorité des lecteurs. L'intelligibilité des textes a également été jugée positive dans les trois régions.

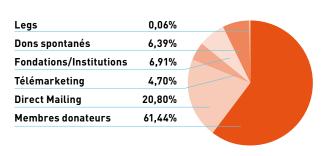
Durant l'année sous revue, le secteur Médias est parvenu à conserver son efficacité malgré quelques changements de personnel et une réduction significative des pourcentages de postes. En Suisse alémanique, le nouveau profil Facebook a contribué à faire connaître davantage les activités de la Fédération et les rédactions ont pu se réjouir à plusieurs reprises des compliments du lectorat.

Le secteur fundraising se targue d'une année 2013 couronnée de succès. Les entrées de dons de la Fédération fuisse des fourds ont enregistré une croissance saine durant ces trois dernières années. La Fédération devra

Comparaison des recettes de dons 2010-2012



Recettes des dons selon provenance



malgré tout continuer à se battre ces prochaines années pour le financement de différents projets. En effet, l'annonce de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS de réduire le bonus handicapés dès 2015 cause de graves préoccupations à la Fédération, à plus forte raison que le financement de projets importants tels que le cursus de formateurs en langue des signes (CFLS) et les cours à domicile en langue des signes n'est en aucun cas garanti.

La concurrence sur le marché des dons en Suisse est forte. La Fédération a toutefois prouvé durant ces trois dernières années que, pour de nombreux donateurs, ses activités sont importantes et valent la peine d'être soutenues. Nous saisissons cette occasion pour remercier nos fidèles et nos nouveaux donateurs ainsi que les membres donateurs pour leur confiance et leur généreux soutien!

En tant qu'organisation faîtière des associations de sourds et de malentendants certifiée Zewo (certification garantie également pour la période 2012–2016), la Fédération s'efforce de rendre à ses donateurs, partenaires et mécènes des comptes précis sur ses dépenses. Dans l'année sous revue, des économies substantielles ont pu être réalisées dans la collecte de fonds, notamment en raison de l'introduction de la nouvelle banque de données. De nombreux travaux peuvent ainsi être effectués de manière indépendante et efficace par les collaborateurs.

En 2013, la Fédération Suisse des Sourds a eu le plaisir d'encaisser 69 375 dons de donateurs individuels, fondations et institutions, représentant un montant total de 5 677 983.80 francs. Le graphique ci-contre illustre la répartition des différents types de donateurs.

Garantir les entrées de dons à long terme et durablement constitue le défi du secteur Fundraising pour les années à venir.

Organes dirigeants

Comité directeur (2012 - 2015)

Président

Roland Hermann (dès 2006)

Vice-président:

Lobsang Pangri (dès 2008)

Membres:

Dragana Veljkovic-Ristic (dès 2006 jusqu'à janvier 2013)

Monique Aubonney (dès 2010)

Tatjana Binggeli (dès 2012)

Thomas Zimmermann (dès 2012)

Frédérique Palama (dès 2012)

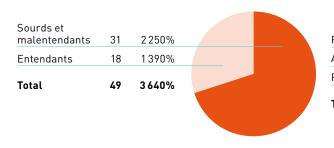
Direction

Tiziana Rimoldi (jusqu'à févier 2013) Rolf Birchler (dès juin 2013)

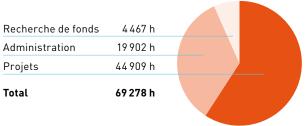
Membres collectifs

Associations et institutions affiliées: 53

Emplois fixes



Statistique heures de travail





Centre de jour «Les chemain'S»

Le 5 décembre 2013, la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS a inauguré le nouveau «Centre les chemain'S» à Renens. L'institution réunit deux entités jusque-là distinctes: le Service romand Itinérant en Surdité (SIS) (connu jusqu'à présent comme le Centre Jeunes Sourds), ainsi que le Lieu d'Accueil et d'Occupation en Surdité (LAOS).

En été 2013, le SIS a déménagé dans ses nouveaux locaux afin de collaborer et soutenir la toute nouvelle équipe socio-éducative du lieu d'accueil. Anciennement Centre Jeunes Sourds (CJS), il a adapté son appellation afin d'éclaircir son rôle et ses objectifs d'accompagnements individuels socio-éducatifs auprès de jeunes sourds et malentendants romands entre 16 et 30 ans. Ce service, reconnu et subventionné par les cantons romands, poursuit son mandat et répond aux demandes constantes des jeunes, de leur famille et de leur entourage, afin qu'ils puissent trouver des réponses à leurs besoins ou difficultés personnelles, familiales, scolaires ou professionnelles.

Toujours en 2013, le SIS a collaboré également à la réalisation des Forums parents sourds et participé à la mise en place du premier Forum jeunes sourds romands. Ces activités permettent d'apporter aux jeunes personnes des informations sur des sujets qui les concernent (l'éducation, la gestion des finances ou autre) ainsi que de se retrouver et de partager leur vécu. Ces évènements sont de précieux moments pour l'équipe professionnelle également, qui a ainsi l'occasion de promouvoir les prestations du service et se faire connaître.

Le LAOS, présenté en 2012 avec l'appellation de centre de jour «à 2 mainS», a ouvert ses portes le 19 août 2013. Ce centre de jour est destiné à accueillir des adultes sourds et malentendants romands avec handicaps associés et/ou des problèmes de comportement, d'intégration sociale ou de communication. L'équipe professionnelle so-

cio-éducative en place met tout en œuvre pour favoriser la collaboration tant avec le réseau individuel qu'institutionnel et spécialisé des personnes intéressées.

Les bénéficiaires du centre se voient offrir de nombreuses possibilités de s'occuper. Ils peuvent par exemple participer à la préparation des repas pris en commun, exercer des activités manuelles et créatrices, pratiquer des activités sportives et de loisirs. Ils peuvent prendre part activement à la vie et au développement du centre et créer des liens par des rencontres entre pairs pour éviter l'isolement et développer un sentiment d'appartenance. Ils ont l'opportunité d'apprendre et de progresser, car le centre offre une mise à niveau scolaire, l'acquisition de nouvelles connaissances, le renforcement du savoir-faire et du savoir-être. Cela leur permet d'améliorer leur communication, d'en maîtriser les outils et de mieux comprendre les contenus de l'information, contribuant ainsi à éveiller un certain esprit critique et à renforcer la confiance en soi. Le travail, au moyen d'ateliers ou d'entretiens, se fera en groupe ou parfois individuellement, selon les besoins de chacun.

Reconnaissant les besoins spécifiques de partie de la population, le SPAS Vaud (Service de Prévoyance et d'Aide Sociales) finance ce projet sur la base d'un accord passé entre le canton de Vaud et la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS. Le directeur du Centre «Les chemain'S» est Stéphane Faustinelli qui opère en étroite collaboration avec la responsable du service Luana Ferracin.



«Le bilinguisme n'est pas un risque, mais un moyen d'éviter les écueils.»



Congrès «Sur la voie du bilinguisme»

Qu'est-ce que le bilinguisme et comment fonctionne-t-il? La Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS a posé cette question à huit chercheurs renommés dans les domaines de la pédagogie, du développement du langage et de la psychologie, de la recherche sur le cerveau et de la médecine des implants. Dans le cadre du congrès organisé par la Fédération le 3 mai 2013 à Yverdon, ces spécialistes ont présenté les résultats dans leurs différents domaines de recherche.

La Fédération avait promis aux plus de 250 participants au séminaire qui s'est tenu au Centre des congrès La Marive à Yverdon «une vision diversifiée de l'état des recherches dans le domaine du bilinguisme, de la bimodalité, de la biculturalité et du plurilinguisme en cas de déficit auditif prélingual.» Le lieu du congrès a été choisi en hommage au pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi qui, exactement 200 ans auparavant, avait fondé à Yverdon la première école pour enfants sourds de Suisse.

Roland Hermann, président de la Fédération Suisse des Sourds, a rappelé dans son allocution de bienvenue que l'implant cochléaire (IC) ne résout de loin pas tous les problèmes d'un enfant atteint de surdité prélinguale et ne donne aucune garantie que cet enfant puisse obtenir l'égalité des chances en grandissant. Le bilinguisme, à savoir la maîtrise équivalente de la langue des signes et de la langue parlée, a fait ses preuves comme solution complémentaire. Il existe de nombreux modèles bilingues offrant autant de possibilités d'applications individuelles. Le bilinguisme ne devrait pas être une contrainte, mais un droit et une ressource à laquelle l'enfant sourd ou malentendant doit pouvoir recourir.

Les avantages de la prise en charge précoce bilingue, à savoir l'amélioration des capacités cognitives et socio-émotionnelles, sont prouvées scientifiquement. Les modèles bilingues proposés doivent cependant

être de qualité et, pour pouvoir les appliquer, il faut des spécialistes hautement qualifiés et la volonté des pouvoirs publics d'en prendre en charge les coûts.

Le droit au bilinguisme. Le Prof. D^r François Grosjean, professeur émérite auprès de l'Université de Neuchâtel où il a créé le laboratoire d'élaboration du langage, est convaincu que chaque enfant sourd ou malentendant, indépendamment de son degré de déficit auditif, a le droit de grandir bilingue. La plupart des enfants sourds naissent dans un environnement entendant. A l'aide du langage, aussi bien l'enfant sourd que l'enfant entendant doit pouvoir communiquer le plus tôt possible avec ses parents et sa famille afin que puisse s'établir une solide relation parent-enfant. Si le langage fait défaut ou qu'il n'est pas suffisamment perçu, cela aura des répercussions négatives sur le développement de l'enfant. De plus, l'enfant doit acquérir des connaissances au moyen du langage et communiquer pleinement avec son entourage. Il le fera en adaptant la langue à la situation. Cela peut parfois être la langue des signes et, dans d'autres cas, la langue parlée. L'enfant doit s'habituer progressivement à ses deux mondes. Il doit s'identifier au monde des en«Implant cochléaire et bilinguisme ne sont pas incompatibles. Ils sont même complémentaires.»

«Bilinguisme et inclusion – obstacle ou chance?»





tendants dont font partie la plupart du temps sa famille et ses parents et, le plus rapidement possible, au monde des sourds. La seule façon d'y parvenir est l'acquisition des deux langues.

Le traitement de la langue des signes et de la langue parlée dans le cerveau. Selon une théorie de l'évolution, la langue parlée s'est développée à partir d'une sorte de langage gestuel primordial. Celui-ci reposerait sur la capacité de nos ancêtres à imiter les gestes de préhension de leurs semblables. Le Prof. D^r Martin Meyer, directeur de la recherche en plasticité et apprentissage du cerveau âgé sain de l'Université de Zurich, a fait mention d'expériences neurologiques selon lesquelles la langue des signes et la langue parlée sont à considérer comme des systèmes équivalents, localisés dans les mêmes régions du cortex. A la différence des langues orales, le traitement des langues signées sollicite également certaines aires cérébrales de l'hémisphère droit responsables du traitement des informations spatiales. Le Prof. Dr Meyer explique cela par la différence de modalité: alors que les langues orales constituent des signaux unidimensionnels et séquentiels, la langue des signes a lieu dans l'espace et le temps, autrement dit dans plusieurs dimensions. Contrairement à la langue orale, le contexte neuropsychologique de l'apprentissage de la langue des signes n'est pas suffisamment analysé. Tandis que l'apprentissage de

la langue orale chez les enfants entendants commence déjà in utero, l'apprentissage de la langue des signes transmise visuellement ne débute qu'après la naissance. Cela n'empêche pas les enfants en bas âge d'apprendre facilement la langue des signes en raison, entre autres, de l'étroite interconnexion entre la langue et la motricité dans le cerveau. M. Meyer souligne que l'enfant a droit au bilinguisme et que notre devoir est de lui offrir cette possibilité.

Enseignement bilingue dans une classe pour enfants sourds. Les recherches démontrent qu'en comparaison avec leurs pairs entendants, les enfants sourds obtiennent des résultats inférieurs en lecture et en écriture dans tous les systèmes éducatifs. L'enseignement bilingue – langue des signes et langue vocale - constitue la solution à ce problème. Le bilinguisme présente plusieurs modalités chez ces enfants: à côté de la modalité spatiale de la langue des signes, se développe parallèlement, mais pas nécessairement de la même manière, la modalité de la langue vocale. Cela ne signifie pas le développement de deux langues séparées mais de répertoires bilingues (signés et vocaux). Les observations du Dr Edyta Tominska dans une classe spécialisée d'une école publique de Genève décrivent la manière dont deux enseignants, l'un sourd et l'autre entendant, ont organisé ensemble la leçon de lecture à l'aide d'un livre d'images. Au début de



l'année scolaire, tous les élèves apprenaient sur une base bilingue. A la fin de l'année scolaire, ces mêmes élèves ont montré des choix plus fins entre les deux langues selon leur inclinaison ou prédisposition ou alors sont restés dans la base bilingue.

L'une des contributions traitait en particulier de l'utilité d'une éducation bilingue chez les enfants porteurs d'implants cochléaires. Le Prof. D' Gottfried Diller, doyen de la Faculté de sciences de l'éducation l'Ecole supérieure de pédagogie de Heidelberg, fait la distinction entre différents modèles bilingues sans pour autant placer systématiquement la langue des signes au premier plan. Avec la percée de l'implant cochléaire, on ne pouvait plus affirmer que les sourds n'étaient pas en mesure d'acquérir la langue parlée. Lorsque le processus d'apprentissage de la langue parlée se complique, de nombreux facteurs doivent être pris en compte, parmi lesquels l'importance de la langue des signes dans l'éducation de l'enfant né sourd. Au cours des dernières décennies, la communauté des sourds a déclaré la surdité comme forme de vie et de culture et la langue des signes comme caractéristique essentielle d'identification. Le Prof. Diller, également professeur de didactique des spécialisations en pédagogie des sourds et malentendants à l'Ecole supérieure de Heidelberg, plaide pour le principe «une personne – une langue», ce qui peut aussi signifier «une matière – une

langue». Il se prononce ainsi pour des écoles pour sourds et déficients auditifs proposant un cursus «bilingue». Cela signifie que dans certaines branches, des enseignants qualifiés enseignent exclusivement en langue des signes alors que dans d'autres branches, l'enseignement est dispensé exclusivement en langue parlée. La condition est qu'au début de leur scolarité, les élèves disposent de connaissances avoisinant celles d'une langue maternelle et que les écarts entre les performances soient compensés par des cours d'appui.

Les parents et les spécialistes qui se penchent sur la prise en charge précoce seront de plus en plus confrontés à des modèles éducatifs différents. Quelle est la meilleure voie pour le développement optimal de l'enfant sourd ou malentendant? Nous devons toujours garder à l'esprit le fait que l'enfant veut en premier lieu jouer et apprendre, découvrir, comprendre le monde et en faire partie. L'important est que le choix du modèle de prise en charge se fasse en fonction des forces et capacités de chaque enfant. Dans ce sens, avec son congrès «Sur la voie du bilinguisme», la Fédération a créé une plate-forme pour des discussions futures et la confrontation des divers modèles et méthodes. L'objectif premier est l'accès sans barrière de l'enfant sourd à toutes les formes et niveaux d'éducation et de formation et sa pleine participation future à tous les aspects de la vie sociale.

Projet

Samedis pour enfants – Aventure et bilinguisme

Comment pouvons-nous aider nos enfants sourds et malentendants à renforcer leurs compétences en matière de communication, en-dehors de l'école également, tout en leur procurant du plaisir et de l'aventure? C'est la question que des parents avaient adressée en 2007 à la Fédération des Sourds où ils trouvèrent tout de suite le soutien espéré. Ils avaient alors élaboré un projet qui fut immédiatement approuvé par la Fédération des Sourds, de sorte qu'il a pu être mis en œuvre l'année suivante déjà. Depuis lors, les samedis pour enfants se déroulent régulièrement chaque année.

Les parents souhaitaient donner la possibilité aux enfants sourds et entendants de se réunir afin qu'ils puissent passer du temps entre pairs tout en acquérant de nouvelles connaissances. Ils se sont mis d'accord pour la mise en œuvre régulière de samedis durant lesquels les enfants se rencontrent autour d'un thème précis défini auparavant. Les enfants y sont encadrés par des personnes sourdes maîtrisant la langue des signes et étant en contact avec des enfants dans leur vie quotidienne ou professionnelle. Les groupes se composent d'enfants de 5 à 12 ans, sourds pour la plupart, et de leurs frères et soeurs entendants. Des interprètes en langue des signes assurent la compréhension réciproque.

L'objectif de ces samedis étant de transmettre des connaissances, un thème adapté aux enfants est défini pour chaque rencontre. Durant l'année sous revue, les samedis pour enfants se sont déroulés les 27 avril, 22 juillet, 31 août et 23 novembre en Suisse alémanique. Le thème des «animaux» a constitué le fil rouge de ces quatre rencontres. Afin d'explorer la diversité du monde animal et les corrélations écologiques entre les animaux, les hommes et la nature, la Fédération Suisse des Sourds a pu compter sur la collaboration du zoo de Zurich. Les visites guidées suivies d'un bricolage ont été conduites par les collaborateurs du zoo de Zurich et traduites par une interprète en langue des

signes. La dernière rencontre de l'année s'est déroulée le 23 novembre au zoo de Zurich sous le thème du «pingouin». Et il faisait effectivement un temps de pingouin! Chaudement emmitouflés, les 17 enfants et leurs accompagnateurs/trices observaient les manchots empereur entamer leur promenade. Grâce à la collaboratrice du zoo, les enfants ont beaucoup appris sur les pingouins, notamment sur l'éclosion des œufs et sur leur nourriture préférée. L'après-midi, ils ont participé à un atelier sur le thème du pingouin avec beaucoup d'enthousiasme et de concentration. Sous la conduite de la collaboratrice du zoo, ils ont confectionné un pingouin en pâte à modeler: d'abord le corps en blanc, puis la cape noire, sans oublier le bec orange. L'un d'eux portait même un œuf entre ses pattes! A 15 h, les parents sont venus récupérer leurs enfants.

Jusqu'à présent, les samedis pour enfants n'ont eu lieu qu'en Suisse alémanique et au Tessin (cinq samedis en 2013). Dès 2014, ils se tiendront également en Suisse romande. Durant l'année sous revue, 93 enfants au total ont participé aux samedis pour enfants, dont 64 sourds et 29 entendants. Les parents payent une contribution symbolique, la presque totalité des frais est financée par des dons et les subventions de l'OFAS. En 2013, le coût global de l'organisation et du déroulement des samedis pour enfants était de 16 480 francs.





En vadrouille à travers le zoo, les enfants sourds et entendants découvrent ensemble le monde animal et pratiquent en jouant la communication bilingue.





Bouclement annuel

Bilan au 31 décembre

	2013 · CHF	2012 · CHF
Actifs		
Actifs circulants		
Liquidités	2 309 015.12	1 143 377.33
Placements	7 564 926.00	7 889 745.00
Créances	69 757.14	117 482.35
Stocks	38 000.00	45 600.00
Comptes de régularisation de l'actif envers des tiers	256 064.20	129 377.20
Total actifs circulants	10 237 762.46	9 325 581.88
Actifs immobilisés		
Immobilisations financières	501 908.30	13 350.00
Immobilisations corporelles	172 700.00	266 300.00
Total actifs immobilisés	674 608.30	279 650.00
TOTAL ACTIFS	10 912 370.76	9 605 231.88
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Engagements	61 479.56	421 245.32
Comptes de régularisation du passif		
envers des organismes proches	13 468.50	0.00
envers des tiers	314 505.83	276 667.48
Total fonds étrangers à court terme	389 453.89	697 912.80
Fonds étrangers à long terme	489 257.45	0.00
Fonds (attribués)	150 745.71	161 889.07
Capital de l'organisation		
Capital propre réalisé	689 620.40	900 562.05
Fonds libres	8 755 809.61	8 055 809.61
Résultat de l'exercice	437 483.70	-210 941.65
Total capital de l'organisation	9 882 913.71	8 745 430.01
TOTAL PASSIFS	10 912 370.76	9 605 231.88

EXPLICATIONS DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2013 · CHF		2012 · CHF	
Titres				
Obligations et similaires	5 512 961.00	72.9	6 045 507.00	76.6
Actions et similaires	2 051 965.00	27.1	1 844 238.00	23.4
Total	7 564 926.00	100.0	7 889 745.00	100.0
Immobilisations financières				
Bons de particip. Sté coopérat. Fontana Passugg	11 000.00	2.2	11 000.00	82.4
Bons de particip. Sté coop. Gehörlosenhilfe Zürich	100.00	0.0	100.00	0.7
Bons de particip. Sté coopérative GHE-CES Wald	2 250.00	0.5	2 250.00	16.9
Prêt à terme SPAS Canton de Vaud	488 558.30	97.3	0.00	0.0
Total	501 908.30	100.0	13 350.00	100.0
Fonds étrangers à long terme				
Crédit Banque Cantonale Vaudoise	489 257.45	100.0	0.00	100.0
Total	489 257.45	100.0	0.00	100.0

Compte sur la variation du capital au 31 décembre

	2012 · CHF	Constitution CHF	Dissolution CHF	2013 · CHF
Moyens de financement propre				
- Capital libre de l'exercice	689 620.40	437 483.70	-	1 127 104.10
Fonds libres suisses				
- Fonds du personnel	700 000.00	-	-	700 000.00
- Fonds langue des signes	400 000.00	700 000.00	-	1 100 000.00
- Fonds Legs Huguenin	6 955 809.61	-	-	6 955 809.61
- Résultat annuel	-	437 483.70	-437 483.70	-
Capital de l>organisation	8 745 430.01	1 574 967.40	-437 483.70	9 882 913.71
Moyens de capital lié				
Fonds Suisse romande				
- Fonds soutien aux organisations	6312.20	-	-	6312.20
- Fonds Formation ILS	7 352.00	-	-	7 352.00
- Fonds Juchum Cours à domicile	37 980.00	-	-13 915.34	24 064.66
- Fonds de réserve pr cours GE (CRAL)	1 194.75	-	-	1 194.75
- Fonds de réserve Cafétéria (CRAL)	39 918.55	-	-	39 918.55
- Fonds Centre Jeunes Sourds (CJS)	41 761.02	4 860.00	-	46 621.02
- Fonds Petit-Saconnex pr projets GE	7 078.60	-	-466.30	6 612.30
Fonds suisses				
- Fonds «Voir pour comprendre»	20 291.95	-	-1 621.72	18 670.23
Fonds à utilisation affectée	161 889.07	4860.00	-16 003.36	150 745.71

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	2013 · CHF	2012 · CHF
Résultats avant modifications des fonds	1 137 483.70	-210 941.65
Amortissements immobilisations corporelles	115 164.58	178 003.20
Variation créances	47 725.21	7 854.81
Variation stocks	7 600.00	500.00
Variation comptes de régularisation de l>actif	-126 687.00	149 993.00
Variation des engagements financiers à court terme	-359 765.76	-380 089.53
Variation comptes de régularisation du passif	51 306.85	34 374.39
Variation résultats sans incidence sur le flux de fonds	-245 206.01	-234 071.92
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	627 621.57	-454 377.70
Désinvestissements placements	570 025.01	1 024 947.92
Investissements Immobilisations financières	-488 558.30	-
Investissements Immobilisations corporelles	-21 564.58	-295 103.20
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	59 902.13	729 844.72
Variation d'engagements financiers à long terme	489 257.45	-
Variation de fonds liés	-11 143.36	-47 696.27
Flux financiers provenant de l>activité de financement	478 114.09	-47 696.27
Variation des disponibilités	1 165 637.79	227 770.75
Existant initial liquidité au 1er janvier	1 143 377.33	915 606.58
Existant final liquidité au 31 décembre	2 309 015.12	1 143 377.33

Compte de pertes et profits au 31 décembre

	2013 · CHF	2012 · CHF
Produits		
Produits recherche de fonds		
Dons	5 248 581.90	4 997 101.89
Legs	3 675.65	43 675.60
Contributions de fondations	411 345.22	204 654.26
Cotisations des membres	33 350.00	35 170.00
Total produits recherche de fonds	5 696 952.77	5 280 601.75
Produits des prestations de services		
Subventions	3 320 566.25	2 863 482.62
Produits des prestations de services	647 922.26	787 160.85
Abonnements	59 063.67	68 167.10
Produits du matériel	36 907.42	37 389.25
Total produits des prestations de services	4 064 459.60	3 756 199.82
TOTAL PRODUITS	9 761 412.37	9 036 801.57
Charges		
Charges directes recherche de fonds		
Collectes	-1 417 256.15	-2 033 261.55
Frais de port collectes	-186 748.31	-255 987.55
Frais bancaires collectes	-16 182.80	-18 106.18
Total charges directes recherche de fonds	-1 620 187.26	-2 307 355.28
Charges directes des prestations de services		
Contrats de sous-prestations	-306 339.00	-303 706.75
Charges prestations de services	-550 376.55	-702 069.29
Contributions à d'autres organisations	-349 580.90	-412 673.40
Charges du matériel	-11 253.20	-10 984.95
Total charges directes des prestations de services	-1 217 549.65	-1 429 434.39
Charges d'exploitation		
Frais de personnel	-4809893.68	-4 525 503.34
Frais de déplacements et représentation	-181 869.52	-195 268.58
Loyer commercial	-370 680.29	-264 117.27
Entretien, réparations, remplacement	-27 094.71	-18 116.32
Assurances, redevances, taxes	-18 174.65	-17 640.88
Charges administration et informatique	-565 661.23	-651 989.96
Publicité, relations publiques	-1 944.67	-3 901.90
Pertes sur créances	-905.75	-7 161.21
Amortissements immobilisations	-115 164.58	-178 003.20
Total charges d'exploitation	-6 091 389.08	-5 861 702.66
TOTAL CHARGES	-8 929 125.99	-9 598 492.33

	2013 · CHF	2012 · CHF
RESULTAT INTERMEDIAIRE 1	832 286.38	-561 690.76
Résultat financier		
Produits financiers	400 102.79	410 678.05
Charges financières	-96 399.40	-99 745.75
Total résultat financier	303 703.39	310 932.30
Produits extraordinaires	1 493.93	39 816.81
RESULTAT INTERMEDIAIRE 2	1 137 483.70	-210 941.65
Résultat fonds		
Dissolutions fonds attribués	4 860.00	45 941.38
Affectations fonds attribués	-16 003.36	-93 637.65
Total résultat fonds	-11 143.36	-47 696.27
RESULTAT DE L'EXERCICE 1	1 126 340.34	-258 637.92
Attributions		
Variations fonds attribués	11 143.36	47 696.27
Variations fonds libres	-700 000.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2	437 483.70	-210 941.65

DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION 2013 · CHF

	Charges de projets	Charges admin.	Recherche de fonds	Total
Frais de personnel *	3 117 939.83	1 381 756.58	310 197.27	4809893.68
Frais de représentat. *	117 894.13	52 246.35	11 729.04	181 869.52
Frais des locaux *	240 287.81	106 486.75	23 905.73	370 680.29
Entretien	0.00	27 094.71	0.00	27 094.71
Assurances	0.00	18 174.65	0.00	18 174.65
Administration	0.00	565 661.23	0.00	565 661.23
Relation publ.	0.00	1 944.67	0.00	1 944.67
Pertes sur créances	0.00	905.75	0.00	905.75
Amortissements	0.00	115 164.58	0.00	115 164.58
Charges directes comptabilité financière	1 217 549.65	0.00	1 620 187.26	2 837 736.91
Total	4 693 671.42	2 269 435.28	1 966 019.29	8 929 125.99
* Répartition selon la saisies des heures	52.57%	25.41%	22.02%	100.00%

Annexe au 31 décembre 2013

Présentation des comptes. La présentation des comptes consolidés de l'année 2013 y compris les chiffres de l'année précédente est conforme aux Swiss GAAP RPC fondamentales (1–6) et Swiss GAAP RPC 21. Les conditions imposées par la fondation ZEWO ont été respectées.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Les acquisitions à long terme et qui dépassent un montant de CHF 10 000 figurent au bilan. L'amortissement se fait sur la base d'une évaluation prudente de leur durée d'utilisation.

Titres. Les placements de la fortune en titres se basent sur le règlement de placements de nov. 2010. Les limites des placements se conforment à celles définies dans l'OPP2. La ZKB (Banque cantonale zurichoise) est mandatée pour la gestion de fortune et ainsi responsable pour le choix des titres.

Système de comptabilisation. Jusqu'en 2012, les coûts des stands d'actions et des mailings étaient répartis à parts égales de 50% chacune entre les charges d'actions de collectes et les charges des relations publiques. Les charges des relations publiques figuraient sous les charges des prestations. Depuis 2013, les coûts des stands d'actions et des mailings figurent à 100% au poste charges d'actions de collectes

Valeur assurance incendie des immobilisations corporelles. Marchandises, installations, appareils, machines.

2013: CHF 800 000.00 2012: CHF 800 000.00 Indemnisations des membres du comité directeur. Les frais effectifs selon le règlement des frais du 1.1.2011 et les honoraires sont remboursés aux membres du comité directeur:

	2013 · CHF	2012 · CHF
Roland Hermann (président)	
Frais	3 810.90	4 103.61
Autres membres du comité d	lirecteur	
Frais	12 216.95	9 248.00
Honoraires	3764.00	31 360.60

Organisations proches. Membres collectifs.

Transactions avec organisations proches. La Fédération des Sourds réalise des prestations pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Elles sont définies dans le contrat de prestations. Certaines de ces prestations sont réalisées par les membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG) et FOCUSFIVE (télévision par internet). Ces prestations sont définies dans un sous-contrat de prestations.

La Fédération des Sourds accorde un soutien financier pour des petits projets de divers membres collectifs.

Fédération des Sourds distribue une partie des recettes de la recherche de fonds à ses membres collectifs Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen Zürich (TdG), Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose (service social), Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel (service social), Procom (Fondation d'aide à la communication pour sourds) et FOCUSFIVE (télévision par internet). Les prestations sont définies dans un contrat de prestations.

Rapport de révision

Treuhand Wirtschaftsprüfung Gemeindeberatung Unternehmensberatung Steuer- und Rechtsberatung Informatik – Gesamtlösungen



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe, tableau de financement et tableau de variation du capital) de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Dette norme requiert de planifier et de réaliser de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.

OBT AG

Daniel Schweizer expert-réviseur agréé responsable du mandat Thushiya Singam

Zurich, le 5 mars 2014

- comptes annuels 2013



Mitched aler Mitglied der TRECHAND (BICAMORY OBT AG, Hardturmstrasse 120, CH-8005 Zurich Téléphone +41 44 278 46 30, Fax +41 44 278 47 10, www.obt.ch

Soutien de projets

Merci de tout cœur à toutes les fondations et organisations qui nous ont soutenu généreusement tout au long de l'année 2013. Elles voudront bien nous excuser si, en ce lieu, nous n'évoquons que les contributions supérieures à 1 000 francs.

Alfred und Bertha Zangger-Weber-Stiftung, Uster
Binares Stiftung
Druckwerkstatt Huber
Ernst Göhner Stiftung
Evangelisch ref. Kirchgemeinde Sarnen
Evangelisch ref. Synodalverband Bern-Jura
Vontobel-Stiftung
Fondation Coromandel
Fondation Eugénie Baur-Duret
Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Lord Michelham of Hellingley
Fondazione Pasquale Lucchini
Fondazione Abate Bagutti
Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner-Stiftung
Irma Wigert Stiftung
Société Vaudoise d'Utilité Publique
Kath. Kirchgemeinde Rapperswil-Jona
Kath. Kirchgemeinde Zollikon
Lotteriefonds des Kantons Thurgau
Lotteriefonds des Kantons Zug
Max und Erika Gideon Stiftung
Migros Genève
René und Susanne Braginsky Stiftung
Rotary Club Mendrisiotto
Roches-Utiger Stiftung
Rosmarie und Armin Däster-Schild Stiftung
Stiftung Carl und Elise Elsener
Stiftung Denk an mich
Stiftung Kinderhilfe Sternschnuppe
Stiftung NAK-Humanitas
3-Plan Haustechnik AG

Relations

Affiliation

AGILE, Behinderten-Selbsthilfe Schweiz/Entraide Suisse Handicap/Aiuto Reciproco Svizzero Andicap

ALPC, Association suisse pour le Langage Parlé Complété pour sourds et malentendants

ARTIAS, Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale

Behindertenforum Basel, Dachorganisation der Behindertenselbsthilfe Basel

BGA, Berufsvereinigung der GebärdensprachausbilderInnen DOK, Dachorganisationenkonferenz der privaten Behindertenhilfe/Conférence des organisations faîtières de l'aide privée aux handicapés

EUD, European Union of the Deaf

FéGAPH, Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches

GRPS, Groupe Romand Professionnels de la Surdité

HAU, Handicap Architecture Urbanisme

Integration Handicap

KABO, Konferenz der Aargauischen Behindertenorganisation SVUP, Société vaudoise d'utilité publique

VMI, Verbandsmanagement Institut Universität Freiburg/ Schweiz

VUGS, Verein zur Unterstützung der Gebärdensprache der Gehörlosen

WFD, Word Federation of the Deaf

Collaboration

ARILS

Association genevoise des malentendants AGM Association romande des interprètes de langue des signes

ATIDU Associazione Ticinese Deboli d'Udito

Beratungsstellen für Gehörlose Basel, Bern, Luzern,

St. Gallen, Zürich, Olten, Schaffhausen

Berufsschule für Hörgeschädigte

berufsvereinigung gebärdensprach-dolmetscherInnen bgd

Cafés et restaurants de Suisse romande

Centro per persone audiolese

Directions des écoles pour enfants sourds de Lausanne, Genève, Fribourg et Sion

EB Zürich

EBGB/BFEH/UFPD Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Menschen mit Behinderungen/Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées/Ufficio federale per le pari opportunità delle persone con disabilità Fédération genevoise des organisations des personnes handicapées

Fontana Passugg

forom écoute, Fondation romande des malentendants
Fondation a Capella (Service d'aide à l'intégration)
Höhere Fachschule für Sozialpädadogik Luzern HSL
Intégration Handicap, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft
zur Eingliederung Behinderter/Fédération suisse pour
l'intégration des handicapés

Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich HfH Landenhof Zentrum und schweizerische Schule für Schwerhörige

Les Services sociaux de Pro Infirmis romands, Eméra et AGM

Musée d'Arts et d'Histoire, Genève

Ökumenische Jugendarbeit ZH/AG

Österreichischer Gehörlosenbund

pro audito schweiz

Pro Infirmis Ticino e Moesano

Services cantonaux de l'action sociale de la Suisse romande Sekundarschule für Gehörlose Zürich

SGSV-FSSS Schweiz. Gehörlosen Sportverband / Fédération sportive des sourds de Suisse / Federazione sportiva dei sordi della Svizzera

sichtbar GEHÖRLOSE Zürich

SONOS Schweizerischer Verband für Gehörlosen- und Hörgeschädigten-Organisationen

SVEHK/ASPEDA/ASGA Schweizerische Vereinigung Eltern hörgeschädigter Kinder/Association Suisse de Parents d'Enfants Déficients Auditifs/Associazione Svizzera Genitori Bambini Audiolesi

Ville de Genève (département de la culture) Zentrum für Gehör und Sprache Zürich

Membres collectifs

Zurich

Bernischer Verein für Gehörlosenhilfe
Beratungsstelle für hörsehbehinderte und taubblinde
Menschen SZB
Bündner Gehörlosenverein

Bündner Hilfsverein für Gehörlose

Christliche Gehörlosen Gemeinschaft der Schweiz

DIMA Verein für Sprache und Integration

Aargauischer Verein für Gehörlosenhilfe

FOVUSFIVE Web TV

Gehörlosen Kultur Verein Liechtenstein

Gehörlosen- und Sportverein Zürich

Gehörlosenclub St. Gallen Sport & Kultur

Gehörlosen-Fürsorgeverein der Region Basel

Gehörlosen Sportclub Aarau

Gehörlosen-Verein Basel 1912

Gehörlosenverein Berghaus Tristel Elm/Glarus

Gehörlosenverein Bern

Gehörlosen Sportverein beider Basel

Gehörlosen-Verein Solothurn

Genossenschaft Fontana Passugg

Gesellschaft der Gehörlosen Schaffhausen

Heilpädagogisches Zentrum Hohenrain

Interessengemeinschaft Gehörlose, Hör- und Sprachbehin-

derte der Kantone Bern und Freiburg

Innerschweizer Gehörlosen- und Sportverein Luzern

MUX Verein für Musik und Gebärdensprache

procom Kommunikationshilfen für Hörgeschädigte

Schweizerischer Schachverband für Hörbehinderte

Schweizerische Ökumenische Arbeitsgemeinschaft für

Gehörlosen- und Schwerhörigenseelsorge

sek3 Angebote für Gehörlose und Scherhörige

Stiftung Hirzelheim

Stiftung Schloss Turbenthal

Stiftung Treffpunkt der Gehörlosen

Stiftung Uetendorfberg

Swiss Deaf Youth SDY

Techkob

Thurgauer Gehörlosenverein

Verein zur Unterstützung der Gebärdensprache

Visuelle Kultur

Zürcher Fürsorgeverein für Gehörlose

Lausanne

Association des Sourds d'Yverdon et Environs

Association des Sourds Vaudois

Association Dico LSF de Suisse Romande

Association Fribourgeoise de langue des Signes

Association Suisse Romande de la langue des signes

Fondation Jeanne Kunkler

Gersam

Goedards

Société des Sourds de Fribourg

Société des Sourds de Genève

Société des Sourds de Neuchâtel

Société des Sourds du Jura

Société des Sourds du Valais

Lugano

Gruppo Audiolesi Bellinzona (jusqu'au 31.12.2013)

Impressum

Graphique: www.designport.ch

Rédaction: Antonia D'Orio, Fédération des Sourds

Photos: Les photos sur la page de garde et aux pages 4, 6 et 21 (sauf la photo avec les pingouins) ont été prises au cours des camps et samedis pour enfants 2013 par le photographe Andreas Schwaiger. Toutes les autres photos sont propriété de la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS.





